

CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 10 novembre 2020 à 20 H

Date de convocation : 5 novembre 2020

Membres présents : Mme GENTHON A, Maire, MM. ORLOWSKI F, CETTIER N, GIRAUD S, adjoints, MM. BORRAS I, VALLERANT J, FERERE D, VALENCON J, DUMOULIN P, THOMAS M, RIOU G, SERREE S, BERNARD D.

Pouvoirs: M. ROSTAING M à M. ORLOWSKI F-M. AGERON J à Mme GENTHON A
Secrétaire de séance : Mme THOMAS Monique



Après adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner concernant :

- la parcelle cadastrée : D 855 le Pichat
- la parcelle cadastrée : AB 40 11, rue de l'Industrie
- la parcelle cadastrée : D 832 Le Pichat
- les parcelles cadastrées : AB 53 et 54 5, rue des Terreaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Réhabilitation de la RD 137 (Avenue des Terreaux) : avenant n° 2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 2 au marché avec l'entreprise Cheval d'un montant de 4 900.00 € HT soit 5 880.00 € TTC portant le nouveau marché à 644 823.40 € soit 773 788.08 € TTC.

Décisions modificatives

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives n° 3, 4 et 5 sur le budget de la commune et n° 4 sur le budget de l'eau.

Le Maire,
Agnès GENTHON

